Condition féminine Canada

2013–2014
Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Diane Finley
Ministre des Ressources humaines
et du Développement des compétences

L'honorable Rona Ambrose
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux et ministre de la Condition féminine

Table des matières

Message de la ministre **1**

Section I : Survol de l'organisme **3**

Raison d'être 3

Responsabilités 3

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes 5

Priorités organisationnelles 5

Analyse du risque 7

Contexte de planification 7

Environnement opérationnel 8

Sommaire – Planification 9

Profil des dépenses 11

Tendance des dépenses de l'organisme 11

Budget des dépenses par crédit voté 11

Contribution à la stratégie fédérale de développement durable 12

Section II : Analyse des programmes par rapport aux résultats stratégiques **13**

Programme 1.1 – Impulsion, savoir-faire et conseils 13

Programme 1.2 – Avancement de l'égalité pour les femmes 17

Programme 1.3 – Services internes 19

Section III : Renseignements supplémentaires **21**

Principales données financières 21

États financiers prospectifs 22

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 22

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations 22

Section IV : Autres sujets d'intérêt **23**

Renseignements généraux 23

Notes 24

Message de la ministre

À titre de ministre de la Condition féminine, je suis fière de faire partie d'un gouvernement fermement résolu à améliorer la vie des femmes et des filles au pays. Par l'entremise de Condition féminine Canada, le gouvernement continue de travailler à promouvoir l'égalité entre les sexes et faire en sorte que les femmes et les filles puissent participer pleinement à la vie canadienne.

En 2013–2014, Condition féminine Canada continuera de se concentrer sur trois domaines clés, soit : améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes aux postes de responsabilité et de décision.

Le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada table sur le succès avéré de son approche, qui consiste à financer des projets répondant aux priorités que nous avons fixées pour les femmes et les filles. Il continuera de recourir aux appels ciblés de propositions, un mécanisme très efficace, grâce auquel CFC peut répondre à des enjeux émergents comme à des enjeux de longue date et faire en sorte que les besoins des femmes soient satisfaits, puisqu'il donne aux organismes communautaires les moyens de se concentrer sur des enjeux touchant les femmes. Les appels ciblés de propositions favorisent en outre la création de liens entre les collectivités, et la collaboration améliore l'efficacité des efforts d'avancement de l'égalité entre les sexes d'un bout à l'autre du Canada.

Le gouvernement du Canada reste déterminé à protéger les femmes et les filles contre toutes les formes de violence. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli et nous continuerons de nous attaquer à diverses formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris celle commise au nom de l'« honneur ».

Comme il a été annoncé dans le Budget 2012, le Canada profitera bientôt des lumières de chefs de file des secteurs public et privé relativement aux moyens à prendre pour renforcer la présence des femmes aux conseils d'administration des entreprises au Canada.

Par ailleurs, notre gouvernement profitera de l'élan donné à la cause des filles par la toute première Journée internationale des filles, célébrée le 11 octobre 2012. Puisqu'elles représentent l'avenir de leur famille et de notre pays, le gouvernement du Canada travaillera à leur venir en aide, de sorte qu'elles continuent de réaliser leur plein potentiel. La Journée internationale des filles restera en outre pour Condition féminine Canada une occasion sans pareille de parler des défis propres aux filles et de faire en sorte qu'elles aient toutes les chances de réussir.

Je suis donc fière de présenter le *Rapport sur les plans et priorités* de Condition féminine Canada pour 2013–2014.

Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
et ministre de la Condition féminine

Section I : Survol de l'organisme

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, connu sous le nom de Condition féminine Canada (CFC), est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie au Canada. CFC a pour mandat « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (1976).

CFC a la responsabilité d'œuvrer, comme chef de file et partenaire, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire : soutenir l'action et les innovations communautaires qui font progresser l'égalité en aidant à créer des conditions propices à la réussite des femmes et des filles au Canada; fournir des conseils spécialisés en matière d'égalité entre les sexes et d'analyse comparative entre les sexes en vue de l'élaboration de programmes, de politiques et de lois efficaces pour l'ensemble de la population canadienne; promouvoir des dates commémoratives qui ont trait aux femmes et aux filles au Canada; et, enfin, soutenir les efforts que déploie le Canada afin de s'acquitter de ses obligations internationales.

Dans le dessein de promouvoir l'égalité et d'en assurer le progrès, CFC concentre ses interventions dans trois domaines prioritaires, soit : améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes aux postes de responsabilité et de décision. Tout en mettant l'accent sur ces trois domaines, l'organisme a aussi la capacité de répondre à des enjeux précis, par exemple : engager les hommes et les garçons dans l'élimination de la violence, améliorer la participation des femmes dans les industries traditionnellement dominées par les hommes ou venir en aide aux femmes et aux filles des collectivités rurales et éloignées.

Responsabilités

CFC est le maître d'œuvre du programme adopté par le gouvernement en vue de promouvoir l'avancement des femmes et des filles vers l'égalité. Pour remplir son mandat, CFC s'unit à de nombreux organismes, s'efforçant de créer des synergies avec les principales parties prenantes, de collaborer avec les différents ordres de gouvernement et de mobiliser les secteurs privé et bénévole.

CFC œuvre dans un environnement complexe, car les enjeux relatifs à la condition des femmes et des filles sont omniprésents dans la société. Pour procurer des résultats concrets et des avantages durables à la population canadienne, l'organisme s'acquitte de son mandat de manière stratégique, en forgeant des partenariats et en concentrant ses efforts là où ils ont

visiblement une chance d'améliorer la vie des femmes et des filles au Canada, tout en veillant à ce que ses investissements et interventions cadrent avec les priorités du gouvernement du Canada.

En matière de politiques, CFC joue un rôle de courtier du savoir et de facilitateur, c'est-à-dire qu'il donne des conseils, apporte un soutien stratégique, mène des analyses et intervient ou apporte son concours stratégique aux niveaux national et international.

CFC a aussi pour rôle de mener le renforcement des capacités en Analyse comparative entre les sexes PLUS (ACS+), une méthode qui examine les recoupements du sexe et du genre avec d'autres facteurs d'identité. Dans un contexte gouvernemental, l'ACS+ peut améliorer notre compréhension des effets que les politiques publiques ont sur les femmes et les hommes au Canada, et contribuer ainsi à l'adoption de politiques répondant mieux aux besoins. CFC travaille en collaboration avec les principales parties intéressées pour faciliter la prise en compte du genre et de la diversité au moment de l'élaboration de politiques et de programmes dans l'administration fédérale.

Au moyen du Programme de promotion de la femme, CFC offre une aide financière et technique aux organismes qui mènent des projets favorisant l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes et des filles. CFC soutient l'action et les innovations communautaires en investissant ses ressources là où elles ont visiblement une chance d'améliorer la vie des femmes et des filles au Canada.

Pour mieux faire connaître au public les grands jalons de l'histoire des femmes, CFC s'attache à promouvoir des dates commémoratives, notamment la Journée internationale de la femme (le 8 mars), le Mois de l'histoire des femmes (octobre), la Journée internationale des filles (le 11 octobre), la Journée de l'affaire « personne » (le 18 octobre) et la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (le 6 décembre).

CFC compte sur la présence de bureaux régionaux à Montréal (pour servir le Québec), à Moncton (pour servir le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador) et à Edmonton (pour servir l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon). Le bureau régional de l'Ontario et le bureau national (c'est-à-dire, l'administration centrale), qui sert aussi le Nunavut, logent à la même adresse dans la région de la capitale nationale (http://www.cfc-swc.gc.ca).

CFC estime que sa charge budgétaire sera de 29,6 millions en 2013–2014. De ce montant, la somme d'environ 28,4 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le montant résiduel de 1,2 million de dollars représente la prévision des dépenses législatives, lesquelles ne nécessitent aucune approbation supplémentaire et sont indiquées à titre d'information.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

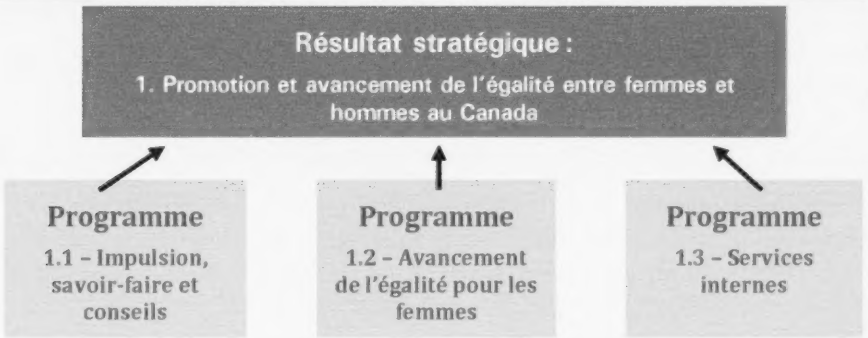

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultat stratégique
Agir contre la violence faite aux femmes et aux filles	Permanente	Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

La violence faite aux femmes et aux filles demeure fréquente. Elle cause des préjudices aux gens, aux familles et à la société dans son ensemble, et entraîne en plus de cela des coûts élevés, qu'on estime à près de 7 milliards de dollars par année [1]. Le gouvernement demeure résolu à régler ce grave problème de la violence faite aux femmes et aux filles.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Fournir des fonds et une aide technique à des organismes en vue de la réalisation de projets qui répondent à des enjeux particuliers, par exemple remédier au manque d'engagement des hommes et des garçons dans l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles;
- Travailler avec d'autres organismes fédéraux, ainsi qu'avec les provinces, les territoires et la société civile pour trouver des solutions aux problèmes persistants et émergents;
- Dans le sillon de la publication du rapport *Mesure de la violence faite aux femmes: tendances statistiques* et des nouvelles pages consacrées à cette question sur le site Web de CFC, collaborer avec des partenaires clés pour mettre au point et diffuser des produits d'information sur la nature, l'étendue et les répercussions de la violence faite aux femmes et aux filles.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Accroître la représentation des femmes dans les postes de responsabilité	Permanente	Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada

... suite

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Au Canada, le nombre de femmes accédant au pouvoir continue d'augmenter. Cependant, des efforts sont encore nécessaires pour combler les écarts entre la représentation des deux sexes au sein des institutions publiques et privées.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Fournir des fonds et une aide technique aux organismes en vue de projets qui favorisent l'accès des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision;
- Faire mieux comprendre les avantages de la présence des femmes dans les lieux de pouvoir, dans les entreprises comme dans la vie démocratique, et examiner avec nos principaux partenaires, notamment ceux à l'échelon provincial et territorial, l'information dont on dispose au sujet des moyens à prendre pour abattre les obstacles à cette présence, et veiller à la circulation de cette information parmi les partenaires;
- Appuyer les interventions de la ministre auprès des secteurs public et privé, à titre de chef de file ou de collaboratrice, afin de promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration des entreprises, conformément à l'engagement pris par le gouvernement dans son Plan d'action économique de 2012. Rappelons que ce plan prévoit la création d'un conseil consultatif chargé de promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Renforcer la mise en œuvre de l'ACS+ au sein de l'administration fédérale	Permanente	Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Le gouvernement du Canada est résolu à utiliser l'ACS+ dans la conception de ses politiques, programmes et initiatives, pour faire en sorte qu'ils tiennent bien compte des réalités variées des femmes, des hommes, des filles et des garçons au Canada. CFC joue un rôle de chef de file auprès des organismes fédéraux, c'est-à-dire qu'il les aide à considérer le genre et la diversité dans leurs processus décisionnels, de manière à garantir l'élaboration de lois, politiques et programmes répondant mieux aux besoins.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Orchestrer la mise en œuvre du *Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes,* et appuyer les ministères et les organismes participants dans leurs efforts en vue de concevoir et mettre en œuvre des cadres pour la pratique de l'ACS+.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Développer l'autonomie des filles pour qu'elles puissent se réaliser	Déjà établie	Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada

... suite

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Au Canada, les filles sont fortes et résilientes. Vu leur succès scolaire, elles se trouvent, en général, en bonne posture pour réaliser leur potentiel et contribuer à la collectivité. Néanmoins, elles courent un plus grand risque que les garçons d'être victimes de violence familiale et de souffrir d'une importante perte d'estime d'elles-mêmes à l'adolescence. Elles sont également plus susceptibles d'être victimes d'intimidation. Il faut déployer des efforts concertés pour éliminer ces obstacles et leur donner les moyens de se réaliser.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Travailler avec des partenaires pour favoriser une conscientisation aux enjeux et défis propres aux filles au Canada et, ce faisant, permettre la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes mieux adaptés aux besoins particuliers des filles.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Moderniser les programmes et les services offerts à la population canadienne	Déjà établie	Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Par un processus continu d'innovation et de transformation, l'organisme assure l'efficience, la responsabilité et une répartition efficace des ressources, en vue d'obtenir les résultats escomptés.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Mettre en œuvre des initiatives de gestion de l'information pour protéger les renseignements détenus par CFC, ceux-ci représentant un actif stratégique;
- Continuer d'améliorer la gestion du Programme de promotion de la femme, ainsi que sa reddition de comptes, afin d'obtenir de meilleurs résultats et d'amplifier l'effet produit.

Analyse du risque

CFC continue de surveiller son contexte de planification et son environnement opérationnel pour faire en sorte que ses politiques et les activités de ses programmes demeurent efficaces, et que l'organisme continue ainsi de répondre aux besoins des femmes et des filles, et ce, tout en s'efforçant de produire un effet maximal dans l'ensemble du Canada.

Contexte de planification

Au Canada les assises pour l'égalité entre les sexes demeurent solides. Les données obtenues de sources comme *Femmes au Canada : Rapport statistique fondé sur le sexe,* 6e édition (2010–2011) font d'ailleurs état de progrès constants vers l'égalité — progrès dont bénéficient tant les filles que

les femmes. Toujours selon cette publication, les secteurs où de plus amples progrès sont nécessaires comprennent les suivants :

- ***La violence :*** Le Canada continue d'enregistrer des progrès dans la résolution de cette problématique complexe. Néanmoins, les femmes demeurent plus susceptibles que les hommes d'être victimes de violence familiale et amoureuse, surtout les jeunes femmes et les femmes autochtones. Près de 90 % des victimes d'agressions sexuelles déclarées à la police sont de sexe féminin et, comparées aux garçons, les filles ont quatre fois plus de chances d'être victimes d'un délit sexuel commis par une ou un membre de leur famille. Il est donc impératif de poursuivre nos efforts pour remédier aux causes profondes de la violence faite aux femmes et aux filles.
- ***Accès aux postes de responsabilité :*** Les Canadiennes continuent de se hisser vers les plus hautes sphères de pouvoir au Canada. Aujourd'hui, le pays compte six premières ministres à l'échelon provincial et territorial. Aux dernières élections fédérales, la population canadienne a élu un plus grand nombre de députées, et les femmes occupent maintenant 24,7 % des sièges la Chambre des communes [2]. Elles demeurent toutefois sous-représentées dans d'autres lieux de pouvoir. Par exemple, en mai 2011, la représentation des femmes aux conseils municipaux était de 25 %, mais seulement 16 % des municipalités avaient une mairesse. De plus, dans les 500 entreprises les plus importantes du Canada selon la liste établie par le *Financial Post*, à peine 14,4 % des sièges des conseils d'administration étaient occupés par des femmes.
- ***Sécurité et prospérité économiques :*** Les femmes ont enregistré des progrès sur le plan de la sécurité et de la prospérité économiques. Par exemple, en 2009, leur taux de représentation atteignait 51,2 % parmi les postes professionnels du secteur des affaires et de la finance, comparativement à 38,3 % en 1987. De plus, en 2007, même si 47 % des petites et moyennes entreprises appartenaient en tout ou en partie à des femmes, seulement 16 % d'entre elles étaient à propriété majoritairement féminine[3]. Il faut toutefois faire davantage pour maximiser l'apport des femmes à l'économie.

Environnement opérationnel

CFC doit relever les mêmes défis que d'autres petits organismes pour obtenir des résultats dans les dossiers transversaux. Il doit donc concentrer ses efforts de manière à servir au mieux la population canadienne. En 2013–2014, l'organisme s'appuiera sur son profil de risque pour gérer les risques potentiels et garantir une mise en œuvre efficace des priorités organisationnelles, l'atteinte des résultats prévus et des progrès vers son résultat stratégique.

Sommaire – Planification

Ressources financières (dépenses prévues – en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
29,6	29,6	29,7	29,6

Ressources humaines (équivalents temps plein)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
96	96	96

Tableau récapitulatif de la planification*

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada
Résultat stratégique : Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada							
Impulsion, savoir-faire et conseils	S.O.	S.O.	S.O.	2,1	2,2	2,2	Affaires gouvernementales : un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiennes et Canadiens.[4]
Avancement de l'égalité pour les femmes	S.O.	S.O.	S.O.	24,3	24,3	24,2	Affaires économiques : la sécurité du revenu et de l'emploi pour les Canadiennes et les Canadiens.[5]

... suite

Résultat stratégique : L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada							
Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques	2,0	2,0	1,9	S.O.	S.O.	S.O.	Affaires gouvernementales : un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiennes et Canadiens.
Participation des femmes à la société canadienne	22,7	21,6	24,4	S.O.	S.O.	S.O.	Affaires économiques : la sécurité du revenu et de l'emploi pour les Canadiennes et les Canadiens.
Total partiel	**24,7**	**23,6**	**26,3**	**26,4**	**26,5**	**26,4**	

* Des changements ont été apportés à l'architecture d'alignement des programmes de CFC, et ceux-ci entrent en vigueur à compter de l'exercice 2013–2014. La ventilation des dépenses réelles par programme pour 2010–2011 et 2011–2012 repose sur l'ancienne architecture.

Tableau sommaire – Planification pour les Services internes (en millions de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
Services internes*	5,5	5,8	4,0	3,2	3,2	3,2
Total partiel	**5,5**	**5,8**	**4,0**	**3,2**	**3,2**	**3,2**

* Les dépenses prévues pour les services internes sont inférieures aux années précédentes à cause de modifications à l'architecture d'alignement des programmes entrant en vigueur en 2013–2014.

Total du sommaire de la planification (en millions de dollars)

Résultats stratégiques, programmes et services internes	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
Total	30,2	29,4	30,3	29,6	29,7	29,6

Profil des dépenses

De 2009–2010 à 2011–2012, les dépenses réelles comprennent tous les crédits parlementaires : le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les transferts provenant du Conseil du Trésor, par exemple l'ajustement que représente le report du budget de fonctionnement.

En 2009–2010, les dépenses réelles ont atteint un sommet à la suite du report des paiements de transfert de 2008–2009.

Pour 2012–2013, les dépenses prévues ont augmenté, parce que CFC a reçu 250 000 $ en vertu du Plan de publicité du gouvernement. Ce montant visait à appuyer une stratégie d'optimisation d'un site Web pour les moteurs de recherche.

Les dépenses totales des exercices 2013–2014 à 2015–2016 correspondent aux dépenses prévues, les demandes de financement supplémentaire n'étant pas encore connues.

Tendance des dépenses de l'organisme

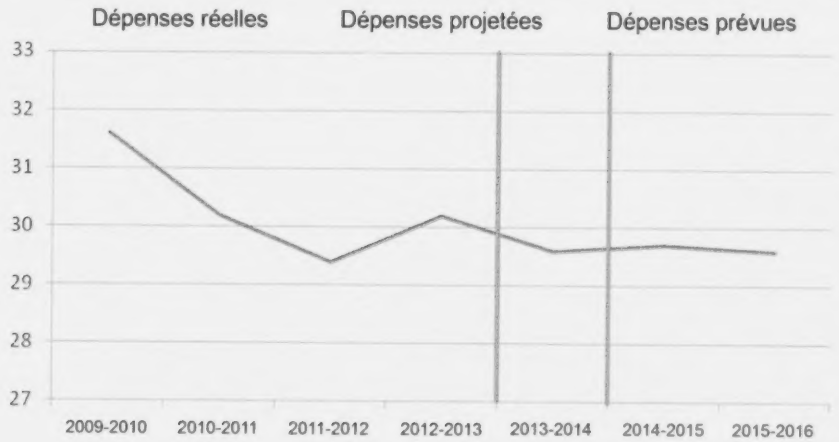

Budget des dépenses par crédit voté

Pour plus de renseignements sur les crédits de notre organisme, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2013–2014.[6]

Contribution à la stratégie fédérale de développement durable

CFC prendra en considération les effets environnementaux des projets assujettis à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale de projets de politiques, de plans et de programmes.* Fait à noter, CFC ne prévoit pas élaborer de proposition de politique, de plan ou de programme devant faire l'objet d'une déclaration publique en 2013–2014. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale de projets de politiques, de plans et de programmes* est disponible à l'adresse suivante : http://www.ceaa-acee.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B3186435-1.

Section II : Analyse des programmes par rapport aux résultats stratégiques

Résultat stratégique :
Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada.

Les deux programmes de l'organisme, examinées ci-après, visent des résultats qui sont non seulement complémentaires, mais qui contribuent à la réalisation de progrès vers l'atteinte de ce résultat stratégique.

Programme
1.1 – Impulsion, savoir-faire et conseils

Description du programme

Le Canada s'est engagé, conformément à différents instruments nationaux et internationaux, à promouvoir l'égalité entre les sexes. CFC encourage une meilleure compréhension de la situation des femmes au Canada et invite la population canadienne à prendre part aux efforts pour faire progresser l'égalité entre les sexes. Ses activités de communication sont un élément clé de ce programme et commémorent des dates importantes pour les femmes, comme le Mois de l'histoire des femmes et la Journée de l'affaire « personne ».

Pour que les progrès vers l'égalité entre les sexes se poursuivent, le gouvernement exige que les institutions fédérales prennent le genre en considération dans leurs lois, politiques et programmes. CFC donne l'impulsion au développement de la capacité des institutions fédérales en matière d'Analyse comparative entre les sexes PLUS (ACS+) en leur offrant de l'information, des outils et de la formation et en les faisant profiter de son savoir-faire. L'ACS+ éclaire la prise de décisions et augmente la probabilité que les lois, les politiques et les programmes répondent aux besoins de populations de femmes et d'hommes d'horizons divers.

CFC fournit également des analyses et des conseils en matière de politiques stratégiques, jouant le rôle de courtier de savoir auprès des institutions fédérales et d'autres intervenantes ou intervenants afin de les soutenir dans la poursuite de l'égalité entre les sexes. Il surveille aussi l'évolution des enjeux qui influent sur la condition des femmes et des filles au Canada.

L'essentiel de ce travail est accompli en collaboration avec les institutions fédérales, les provinces, les territoires et la société civile.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
2,1	2,1	2,2	2,2

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
17	17	17

Résultats attendus du programme

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles
Grâce au rôle d'impulsion joué par CFC, les principales parties intéressées disposent de conseils et renseignements pour s'attaquer aux enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes ou entre les garçons et les filles.	Nombre d'interventions* dirigées par CFC qui sont source de conseils et renseignements.	5
Grâce au savoir-faire qu'apporte CFC, les responsables du gouvernement fédéral et les principales parties intéressées connaissent mieux l'ACS+.	Pourcentage des répondantes et répondants qui disent que leur connaissance de l'ACS+ s'est améliorée grâce à la formation ou aux activités sur l'ACS+.	70 %
Les médias canadiens font état des apports de CFC à l'avancement de l'égalité des sexes.	Pourcentage des initiatives dirigées par CFC qui bénéficient d'une couverture médiatique	20 %

* Les interventions comprennent des activités qui sont souvent de longue durée et qui peuvent exiger d'importants préparatifs, de même que des ressources humaines et financières considérables. Les activités peuvent inclure : la diffusion de connaissances, la facilitation du dialogue, la direction de mesures pour concrétiser les priorités de CFC, la prestation de conseils, la collaboration et les relations externes pour faire avancer les priorités de CFC et du gouvernement fédéral.

Points saillants de la planification

Dans le cadre de ce programme, CFC agit en quelque sorte à titre de « courtier du savoir » dans la mesure où il prodigue des conseils, offre son savoir-faire, formule des recommandations et collabore à des projets transversaux portant sur des questions d'égalité entre les sexes. L'objectif est de faire en sorte que le genre soit vu comme une question d'intérêt général, dont il convient de tenir compte dans tout le processus décisionnel, y compris dans l'élaboration des politiques ou des programmes, l'affectation des ressources et les mesures législatives.

En 2013–2014, CFC mettra en œuvre les priorités définies à la section I du présent rapport. Il continuera de plus de travailler avec ses partenaires fédéraux pour : i) cerner les lacunes des politiques et des programmes; ii) élaborer des politiques intégratrices qui répondent aux besoins; et iii) promouvoir la collecte de données ventilées par sexe pour créer des points de référence et éclairer l'établissement de cibles.

Agir contre la violence faite aux femmes et aux filles : En collaboration avec les principales parties intéressées, CFC a cerné un certain nombre d'enjeux émergents en matière de violence faite aux femmes et aux filles, sur lesquels il faudra se pencher au cours de l'année visée par la planification. Au nombre de ces enjeux, signalons : la mobilisation des hommes et des garçons dans le cadre d'initiatives visant à prévenir la violence, la violence commise au nom de l'« honneur » et les mariages forcés. L'organisme continuera d'étudier les possibilités de collaboration avec des partenaires clés pour répondre aux enjeux, soient-ils émergents ou persistants, notamment dans le domaine de la prévention de la violence contre les femmes et les filles.

CFC continuera de collaborer avec les ministres responsables de la condition féminine à l'échelon provincial et territorial, de même qu'avec d'autres organismes fédéraux, en vue de permettre une mise en commun des données quant à la nature, à l'étendue et aux répercussions de la violence faite aux femmes et aux filles. Ces données sont essentielles pour éclairer les efforts que déploient les différents ordres de gouvernement et la société civile pour mettre en place des politiques, des programmes et des lois aptes à éliminer la violence sexiste. CFC continuera également à améliorer l'information qu'il publie sur le Web, de manière à démontrer les coûts économiques et sociaux de la violence sexiste, ainsi que de sensibiliser la population aux gestes qu'on peut poser à l'échelle individuelle pour contribuer à l'élimination de la violence envers les femmes et les filles au Canada.

Accroître la représentation des femmes dans les postes de responsabilité : CFC poursuivra ses efforts en vue de mettre en lumière les avantages de la présence des femmes dans les lieux de pouvoir, tant dans les entreprises que la vie démocratique. L'organisme continuera de plus à favoriser l'échange de connaissances et stratégies avec ses principaux partenaires, notamment ceux des provinces et des territoires, pour

promouvoir l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les institutions publiques et privées.

CFC appuiera aussi les efforts de la ministre en vue de la création d'un conseil consultatif pour l'accès des femmes aux conseils d'administration, conformément à un engagement contenu dans le Plan d'action économique de 2012. Formé de chefs de file des secteurs public et privé, ce conseil suggérera à la ministre des moyens pour favoriser une représentation accrue des femmes aux conseils d'administration des entreprises, et CFC mettra au point des approches pour donner des suites concrètes à ces suggestions.

Développer l'autonomie des filles pour qu'elles puissent se réaliser : Dans le cadre de cette priorité du programme, CFC viendra en aide aux filles du Canada, afin d'améliorer leurs perspectives économiques et leur capacité à exercer le pouvoir. L'organisme accomplira ce travail en intervenant auprès de partenaires clés de manière à favoriser l'élaboration de politiques et la prestation de services qui répondent aux besoins des filles.

Sur la scène internationale, CFC continuera de travailler à l'avancement des priorités du gouvernement en s'appuyant sur le savoir-faire acquis grâce à ses activités nationales, et ce, en partenariat avec les ministères fédéraux responsables des affaires internationales. De plus, l'organisme coopérera avec d'autres organismes fédéraux, avec ses partenaires des provinces et territoires, avec des établissements d'enseignement, la société civile, ainsi qu'avec d'autres partenaires pour satisfaire aux obligations internationales du Canada au regard de l'égalité entre les sexes.

Renforcer la mise en œuvre de l'ACS+ : La mise en œuvre de cette priorité repose sur le savoir-faire spécialisé de CFC, de même que son rôle dans les efforts visant à améliorer les connaissances des fonctionnaires et des principaux responsables du gouvernement du Canada en matière d'ACS+.

En 2013–2014, CFC continuera de diriger la mise en œuvre du *Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes* (le Plan d'action) en collaboration avec le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor. On amorcera la quatrième phase de mise en œuvre en 2013–2014, et CFC offrira, comme précédemment, une aide ciblée aux ministères et organismes qui y participent, c'est-à-dire entreprennent de se doter d'un cadre durable d'ACS+ afin de tenir compte du genre et de la diversité dans leurs politiques, programmes et projets de loi. Le Plan d'action sert également à sensibiliser davantage les ministères et organismes à leurs responsabilités redditionnelles au regard de la mise en œuvre de l'ACS+ et des résultats en découlant.

CFC continuera d'offrir des conseils, de la formation, des outils et une assistance technique afin de renforcer les capacités en ACS+ et les réseaux interministériels d'entraide en ACS+. L'organisme veillera en particulier à promouvoir les ressources pédagogiques offertes sur son site Web pour donner de solides assises à la pratique de l'ACS+ au sein de l'administration

fédérale. Ces ressources seront par la suite perfectionnées afin de pouvoir également servir aux intervenantes et intervenants d'autres secteurs et de diverses régions.

Au besoin, CFC offrira aussi de l'aide en matière d'ACS+ aux intervenantes et intervenants œuvrant hors de la sphère fédérale.

Mener des activités de communication pour stimuler la participation des Canadiennes et Canadiens : En 2013–2014, CFC continuera de sensibiliser la population canadienne aux enjeux qui ont trait à la condition des femmes et des filles , ainsi qu'à l'importance des activités commémoratives, comme le Mois de l'histoire des femmes et la Journée internationale de la femme.

CFC renforcera ses efforts en vue de mobiliser la population canadienne, en s'attachant à rejoindre de nouveaux publics, notamment les jeunes. Par exemple, un des points saillants des communications entourant la première Journée internationale des filles a été la nomination d'une jeune ambassadrice, qui a aidé à promouvoir et à célébrer la journée. CFC poursuivra sur cette lancée et mettra au point d'autres approches novatrices de communication en complément aux méthodes plus traditionnelles, ayant déjà fait leurs preuves. De plus, l'organisme continuera de diversifier et d'élargir la portée de ses communications en diffusant ses « réussites », c'est-à-dire en faisant part des résultats produits par les projets qu'il a financés un peu partout au Canada.

Programme
1.2 – Avancement de l'égalité pour les femmes

Description du programme

Au moyen de ce programme, CFC soutient des interventions et des innovations favorisant l'égalité entre les sexes. Pour ce faire, CFC investit dans une variété de projets. Le programme octroie des subventions et des contributions financières à des organismes qui font progresser l'égalité entre les sexes dans des collectivités d'un bout à l'autre du pays. Les projets financés sont d'envergure nationale, régionale ou locale et contribuent à créer des conditions propices à la réussite des femmes au Canada.

Les projets visent à améliorer la situation économique et sociale des femmes, ainsi que leur participation à la vie démocratique. Ces projets, dont la nature et la portée varient, misent sur une variété d'approches et de stratégies permettant de composer avec la complexité des enjeux touchant les femmes. En vertu de ce programme, CFC investit plus précisément dans des projets prenant en considération le genre et permettant d'améliorer l'accès des femmes à une multitude de débouchés, de mesures de soutien, d'informations, de ressources, de services, d'outils, etc. Les projets sont réalisés en collaboration avec les parties intéressées, notamment des

femmes, des organismes communautaires, des établissements publics et le secteur privé.

Le programme favorise en outre la collaboration, la création de réseaux et le partenariat dans la mesure où ils contribuent à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'avancement des femmes au Canada. Lorsqu'il y a lieu, CFC : facilite la création de réseaux et de partenariats pour traiter des enjeux transversaux ayant des répercussions sur les femmes et les filles; diffuse le savoir; aide les organismes œuvrant pour l'égalité entre les sexes à avoir accès au savoir-faire, aux ressources et aux outils pertinents.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
24,3	24,3	24,3	24,2

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
34	34	34

Résultats attendus du programme

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles
Les femmes et les collectivités ont les appuis nécessaires pour s'attaquer aux enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes.	Pourcentage de projets qui créent des appuis (p. ex., des ressources ou des outils)	50 %
Les collectivités et les parties prenantes ont des occasions de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.	Pourcentage de projets qui créent des possibilités (p. ex., des partenariats, des réseaux ou des stratégies)	50 %

Points saillants de la planification

Dans le cadre de ce programme, CFC fournit à des organismes de l'aide financière et technique afin qu'ils puissent réaliser des projets favorisant l'égalité entre les sexes et l'avancement des femmes et des filles à l'échelle locale, régionale et nationale. Ces projets portent sur la situation économique et sociale des femmes et des filles ou sur leur participation à la vie démocratique. Le programme a trois domaines prioritaires, soit : améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes aux postes de responsabilité et de décision.

CFC continuera d'investir de façon stratégique, concentrant ses ressources là où elles ont visiblement une chance d'améliorer la vie des femmes et des filles au Canada. Grâce à ses partenariats et à la mobilisation communautaire, l'organisme augmentera la viabilité de ses investissements dans des projets. En 2013–2014, il mènera les activités suivantes en vue de répondre aux priorités cernées dans la Section I du présent rapport.

Agir contre la violence faite aux femmes et aux filles : CFC privilégiera les projets ciblant des enjeux précis, par exemple les causes profondes de la violence faite aux femmes et aux filles. L'organisme continuera de créer des partenariats et réseaux de soutien, ainsi que de renforcer ceux qui existent déjà. De plus, lorsque c'est possible, il travaillera de façon transversale avec différents ministères fédéraux à contrer la violence faite aux femmes et aux filles.

Accroître la représentation des femmes dans les postes de responsabilité : CFC recherchera les occasions de financer des initiatives faisant appel à des stratégies, novatrices ou éprouvées, pour améliorer la représentation des femmes dans les postes de responsabilité et de décision.

Pour ce qui est du rôle de CFC comme courtier du savoir, l'organisme reverra et perfectionnera sa stratégie de gestion et de diffusion du savoir en vue de mettre à profit le savoir-faire acquis par le Programme de promotion de la femme dans ses trois domaines prioritaires. À mesure que progressera la mise en œuvre de cette stratégie, il s'attachera davantage à renforcer la capacité du Programme à créer et promouvoir des occasions d'échanger les connaissances. Il continuera en particulier de faciliter l'accès des organismes et des autres parties intéressées à l'expertise dont ils ont besoin pour faire avancer plus efficacement l'égalité entre les sexes, ainsi que de favoriser le réseautage entre les groupes ayant un but commun.

Programme
1.3 – Services internes

Description du programme

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de manière à satisfaire aux besoins des programmes et à remplir les obligations générales d'un organisme. Ces groupes sont les suivants : les services de gestion et de surveillance, les services de communication, les services juridiques, les services de gestion des ressources humaines, les services de gestion financière, les services de gestion de l'information, les services des technologies de l'information, les services de gestion des biens, les services de gestion du matériel, les services de gestion des acquisitions et, enfin, les autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources

destinées à l'ensemble de l'organisme et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
3,2	3,2	3,2	3,2

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
45	45	45

Points saillants de la planification

Moderniser les programmes et les services offerts à la population canadienne : En 2013–2014, CFC poursuivra la mise en œuvre d'initiatives de gestion de l'information visant à protéger celle-ci, considérée comme un bien stratégique de l'organisme, ainsi qu'à en optimiser la valeur pour la population canadienne.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les données présentées dans cette section du rapport visent à brosser un tableau général des opérations financières de CFC. Ces données sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation ainsi que d'améliorer la transparence et la gestion financière.

L'organisme est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'organisme diffère de celle des rapports financiers préparés selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments prévus dans l'état prospectif consolidé des opérations ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux prévus dans les autorisations parlementaires. La note 5 des états financiers prospectifs de l'organisme fait le rapprochement entre la prévision des autorisations disponibles (d'après le montant des dépenses prévues et les prévisions du RPP) et la prévision du coût de fonctionnement net.

État consolidé prospectif des résultats du fonctionnement et de la situation financière nette de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars

		(en milliers de dollars) Résultats prévus	
	Écart ($)	2013–2014	2012–2013
Total des dépenses	(109)	31 116	31 225
Total des revenus			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	(109)	31 116	31 225
Situation financière nette de l'organisme	**(64)**	**(991)**	**(927)**

État consolidé prospectif de la situation financière pour l'exercice se terminant le 31 mars

		(en milliers de dollars) Résultats prévus	
	Écart ($)	2013–2014	2012–2013
Total du passif net	21	5512	5491
Total des actifs financiers nets	(10)	4437	4447
Dette nette de l'organisme	31	1075	1044
Total des actifs non financiers	(33)	84	117
Situation financière nette de l'organisme	**(64)**	**(991)**	**(927)**

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs de CFC sont disponibles sur le site Web de l'organisme, à l'adresse http://www.swc-cfc.gc.ca/account-resp/pr/fin/index-fra.html.

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur les plans et priorités de 2013–2014 est affichée sur le site Web de Condition féminine Canada.[7]

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs stratégiques précis en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, ainsi que des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie tous les ans des estimations et projections du coût de telles mesures, dans un document intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*. Les mesures fiscales présentées dans ce document relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.[8]

Section IV : Autres sujets d'intérêt

On trouvera de plus amples renseignements sur les activités de CFC sur le site Web de l'organisme, à l'adresse http://www.cfc-swc.gc.ca/index-fra.html.

Renseignements généraux

Comment rejoindre l'organisme :

Par la poste :
Condition féminine Canada
123, rue Slater
10e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 1H9

Téléphone :
Sans frais : 1-855-969-9922
Appels locaux : 613-995-7835
ATS : 613-996-1322

Téléc. :
613-947-0761

Courriel :
Demandes des médias et information sur les activités commémoratives :
communications@cfc-swc.gc.ca

Programme de promotion de la femme :
wpppf@cfc-swc.gc.ca

En ligne :
Formulaire de rétroaction de CFC en ligne :
http://www.swc-cfc.gc.ca/contact/com-fra.html.

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisme

Les publications de CFC sont accessibles à l'adresse suivante : http://www.cfc-swc.gc.ca.

Questions concernant l'information financière présentée dans le présent rapport :

Johanne Tremblay
Direction des services intégrés
Téléphone : 613-995-3816
Télécopieur : 613-947-6113
Courriel : Johanne.Tremblay@cfc-swc.gc.ca

Pour toute autre question sur le présent rapport :

Ainalem Tebeje
Planification et production des rapports de CFC
Téléphone : 613-995-1811
Télécopieur : 613-943-2386
Courriel : Ainalem.Tebeje@cfc-swc.gc.ca

Notes

1 http://utpjournals.metapress.com/content/f7567545n6h24r0u/fulltext.pdf (article en anglais, accompagné d'un résumé en français).

2 http://www.parl.gc.ca/Parlinfo/lists/Members.aspx?Parliament=0d5d5236-70f0-4a7e-8c96-%2068f985128af9&Riding=&Name=&Party=&Province=&Gender=F&New=False&Current=True&Picture=False&Language=F.

3 http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/ic/Iu185-4-2009-fra.pdf.

4 http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-fra.aspx#bm04.

5 http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-fra.aspx#bm01.

6 http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp.

7 http://www.swc-cfc.gc.ca/account-resp/pr/rpp/1314/index-fra.html.

8 http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp.